

MAUREPAS

mag #95
Mars 2023

Nature

Petit arbre deviendra grand

C'est bientôt le printemps, la nature reprend vie et avec elle les actions de plantation, d'entretien et de mise en valeur du cadre de vie.

Pages 12 à 15

CHEP
L'école du savoir vert

L'École du Savoir Vert
Centre de formation des Métiers verts
4e-3e/CAP/BAC/BP/BTS

Lycée, Apprentissage ou Formation professionnelle
une formation et une pédagogie sur mesure !

- Forêt, Bûcheronnage, Elagage
- Environnement, Milieux Naturels et Faune
- Aménagements Paysagers

www.chep78.fr
Tél : 01.34.87.99.09
Le Tremblay-sur-Mauldre
Internat mixte

Qualopi
processus certifié
REPUBLIQUE FRANÇAISE
ACTION DE FORMATION

Le CHEP a plus de 70 ans d'expérience

Institut Abelia
GUINOT
INSTITUT • PARIS



soins visage • corps • épilation

soins visage et corps, Soins Anti-Âge, Épilation, Manucure...

01 30 62 38 52
18 allée du Bourbonnais 78310 MAUREPAS
Du mardi au samedi



RÉSEAUX P.4

Tour d'horizon de l'actualité récente sur les réseaux sociaux

ÉDITORIAL P.5

Par Grégory Garestier, maire de Maurepas, conseiller départemental, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

REGARDS SUR P.6-7

Retour en images sur les principaux faits marquants des dernières semaines

VIVRE MA VILLE P.8-11

Projet Croix Blanche, M@urepas l'appli mobile, Budget Participatif, Semaine de la petite enfance, Journée internationale des droits des femmes, Chasse aux œufs, Grande dictée



audio pour tous

Vos aides auditives invisibles à partir de 0€* de Reste à Charge



*Voir conditions en centres Audio Pour Tous



Audio Pour Tous Maurepas

Centre Commercial Pariwest
Entrée principale, au milieu de la galerie (Accès Parking)

Votre centre :



Prenez rendez-vous dès maintenant pour un **dépistage auditif gratuit**
Dans votre centre Audio Pour Tous Maurepas

Prendre rendez-vous sur **Doctolib**

ou par téléphone **01 85 38 05 10**

GRAND ANGLE P.12-15

Petit arbre deviendra grand

CULTURE P. 18-19

Maurep'Art, 50 ans de l'église Notre-Dame, les couleurs de la culture

INITIATIVES P.16- 17

Devenir assistant maternel, Exposition philatélique, Epicerie sociale, Fanny Cauchois et le cyclisme, Festival Country

INFOS PRATIQUES P.21

Carnet, la mairie vous accueille

EXPRESSION

DES GROUPES P.22

La loi prévoit un espace d'expression pour les différents groupes représentés au sein du conseil municipal



MAUREPAS mag

Directrice de la publication : **Véronique MILLOT**

Rédaction: service Communication, communication@maurepas.fr - 01 30 66 54 90

Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire

Conception graphique : Cithéa - mise en page : service Communication

Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL

01 39 33 01 01

Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales

Imprimerie certifiée

Distribution : Ville de Maurepas

Dépôt légal : ISSN 1278-9062

Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas

01 53 92 09 00 contact@citheas.com www.citheas.com

DES LIVRES, DU SPORT ET DU TROC !

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que des réponses apportées.



“ **Préserver le caractère et la particularité de notre ville.** ”

Samedi 11 février lors de la plantation de la Micro - Forêt, square de l'Estérel.

f FACEBOOK

Le 29 janvier
Flavie F.

« Bonjour, Pourriez-vous me donner la date de la prochaine Foire à tout et également me dire à partir de quand nous pourrons nous y inscrire ? (Habitante de Maurepas). Merci. »

Le 31 janvier
Tristan C.

« Bonjour, J'espère que vous allez bien. J'avais une question concernant les travaux en cours au stade du bois. De quoi s'agit-il et combien de temps (même approximativement) vont-ils durer ? J'y passe régulièrement mais je n'ai pas vu de notice d'information sur place. »

4

Le prochain vide-greniers aura lieu **dimanche 18 juin 2023**. Les inscriptions se feront du **15 mai au 9 juin** sur le site mybrocante.fr. Nous vous transmettrons plus d'informations, avant le début des inscriptions, sur notre page Facebook et dans le magazine. **Celui d'automne est également déjà programmé pour le 8 octobre 2023.**

Le 31 janvier
Sarah H.

« Bonjour, nous habitons à Maurepas et avons plusieurs livres dont nous n'avons plus besoin (3 sacs de livres). Y aurait-il une association ou un autre organisme à Maurepas qui accepte les livres ? On ne veut pas les jeter, on préfère les donner. En vous remerciant. »



Il s'agit de la réfection de la piste d'athlétisme. Le stade n'est plus accessible depuis le 30 janvier en raison des travaux. **Ceux-ci devraient durer 6 semaines. La date de fin des travaux est évaluée au 10 mars, cependant elle peut être repoussée si les conditions climatiques ne sont pas favorables.**

Un "Bowl" doit également être construit pour agrémenter le skate-park du stade. Ces travaux sont aussi prévus pour début 2023. L'accès au skate-park reste ouvert au public en attendant leur commencement.



La Ville a mis en place des boîtes à livres pour les échanges et donations de livres. Chacun peut déposer et/ou prendre librement les livres de ces boîtes. Donnez les ouvrages que vous ne souhaitez pas garder, partagez vos coups de cœur, venez fouiller et découvrir de nouvelles lectures !

Pour une donation, vous pouvez également contacter des associations telles que le Secours Populaire Français :

Adresse : 25, avenue Paul Vaillant-Couturier 78190 Trappes

Tél : 01 30 50 46 26

Merci pour votre générosité

Carte des emplacements des boîtes à livres à Maurepas



UN PATRIMOINE DE VÉGÉTAL ET DE MÉTAL

L'hiver touche bientôt à sa fin et aura su cette année nous épargner sa rigueur, ménageant par là même nos dépenses énergétiques.

C'est maintenant le printemps qui s'annonce à nos portes, synonyme de retour des beaux jours, d'entretien du jardin et de notre patrimoine naturel commun.

Vous êtes nombreux à nous interroger régulièrement sur le mode de gestion de nos arbres et espaces naturels publics, mais aussi sur les règles applicables dans le cadre privé pour entretenir de bonnes relations de voisinage.

Aussi, j'ai souhaité que ce magazine vous propose, dans son dossier intérieur, une revue d'inventaire de nos règles et obligations (interdiction des traitements chimiques, fréquences d'élagage et de tonte, taille des haies, horaires, etc).

C'est également l'occasion pour nous de revenir sur les actions entreprises par la ville en faveur de l'environnement et de la biodiversité, notamment dans le cadre de notre projet de ville comestible.

Vous étiez d'ailleurs nombreux le 11 février dernier à participer, dans une ambiance conviviale, à la plantation de notre première micro-forêt au square de L'Estérel dans le quartier de l'Agio.

Il nous reste maintenant à veiller sur ces centaines de jeunes pousses pour nous assurer qu'elles deviennent l'une de ces forêts urbaines résilientes, véritables îlots de fraîcheur et de biodiversité.

C'est aussi ce que nous préservons dans le cadre de la modification en cours de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), en garantissant le caractère inconstructible d'un petit bois municipal situé rue du Chemin Perdu dans le quartier de la Marnière.

Notre patrimoine est aussi culturel.

En plus de la rénovation en cours de la sculpture « les danseurs » de Gérard RAMON, une œuvre méconnue de l'artiste qui viendra bientôt orner une place du centre-ville baptisée de son nom, ce sont « Les Astronautes » de la rue de Brie qui ont mis pied à terre pour un stage de remise en forme avant leur retour en orbite, espéré dans quelques mois.

C'est là notre engagement pour Maurepas : faire évoluer notre ville pour répondre aux besoins et exigences de notre époque tout en préservant son caractère qui en fait sa particularité.

Je vous donne rendez-vous à Albert Camus, le **17 mars prochain, pour le vernissage de notre traditionnel salon artistique le « Maurep'art ».**

Fidèle

Grégory Garestier

Maire

Conseiller départemental

Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

5

REGARDS SUR

→ Maurepas enfile son blanc manteau

Jeudi 19 janvier

C'est ce qu'on appelle se faire habiller par l'hiver. La neige est tombée sur Maurepas, quelques millimètres qui ont suffi à ravir l'ensemble des promeneurs surpris par ces flocons. Quelques batailles de boules de neige plus tard, il était déjà temps de refermer cette parenthèse éphémère, la neige ayant disparu presque aussi vite qu'elle n'est venue...



REGARDS SUR



↑ **Nuit des conservatoires**

Vendredi 27 janvier et vendredi 10 février

Pour sa 4ème participation à cet événement national, le Conservatoire de Maurepas a une nouvelle fois été au rendez-vous. Ses professeurs et ses élèves, associés à ceux de l'école des Friches, ont présenté leurs spectacles devant un public nombreux. Au programme, mythologie grecque et culture japonaise, entre autres. La nuit des conservatoires, c'est aussi l'occasion d'inviter la musique en dehors de ses murs. À Maurepas, des professeurs de musique sont ainsi intervenus dans les différents établissements d'accueil de la Petite Enfance afin d'initier et de permettre le premier contact musical pour ces enfants.

6



← **Atelier « apprendre à apprendre » aux Friches**

Vendredi 20 janvier

Depuis plusieurs mois, la Ville de Maurepas fait appel à un coach en apprentissage efficace pour mener différents ateliers de réflexion, d'apprentissage et de méditations à l'école des Friches. Grégory Garestier, Laurent Burçon, adjoint au maire délégué à la Vie Scolaire et à l'Enfance, Pascale Denis, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse et Rémy Lemattre, conseiller municipal délégué à la Prévention ont participé avec les élèves au dernier atelier. L'occasion de se rendre compte des progrès réalisés tout au long de ce projet durant lequel la Ville de Maurepas s'est beaucoup mobilisée.

→ **Vœux aux forces de sécurité et de secours**

Lundi 23 janvier

Grégory Garestier, Myriam Debucquois, adjointe au maire déléguée à la sécurité publique et les élus du Conseil Municipal ont accueilli à l'Hôtel de Ville les forces de sécurité publique et de secours pour les remercier et présenter les vœux pour cette année 2023.



Plus de photos et de vidéos sur
Facebook 
Instagram 

7



↑ **Pleins feux sur les planches**

Dimanche 5 février

Grégory Garestier, Véronique Rocher, adjointe au maire déléguée à la Culture et les élus du Conseil Municipal ont assisté à une représentation du « Bourgeois gentilhomme » de Molière, donnée sur la scène de l'Espace Albert Camus par la Troupe du Crâne et mise en scène par Monique Font-Didion.

À l'occasion des 40 ans de la troupe, cette dernière s'est auparavant vu remettre la médaille de la Ville des mains du Maire, récompensant son engagement exemplaire pour la Culture à Maurepas.



↑ **La culture se balade dans la Ville**

Vendredi 10 février

Avant l'heure, c'est déjà l'heure. Dylan Corlay et l'orchestre régional de Normandie ont donné à l'Espace Albert Camus une représentation de leur spectacle « Comic Orchestra ! ».

Mais, un peu plus tôt dans la journée, c'est déjà dans son costume à queue de pie que le chef d'orchestre a enfourché son vélo pour une balade dans la Ville, accompagné par le Cyclo Tourisme Maurepas. Du Centre-Ville au Village, ils ont pu admirer la diversité des paysages présents à Maurepas et la quiétude offerte notamment par les abords de la Courance.



PROJET CROIX BLANCHE

Les premiers ateliers de co-construction ont été menés avec les riverains du secteur afin de proposer le meilleur scénario pour travailler l'aménagement du carrefour et les différents axes qui le desservent.



Réduire la circulation

Pour décourager les itinéraires de contournement venant de la route départementale, l'axe rue de Coignièrès - chemin de Paris retrouvera sa fonction de desserte.

C arrefour principal du secteur village, le rond-point de la Croix Blanche permet d'accéder à la rue de Coignièrès, à la rue de Villeneuve, au chemin de Paris, au chemin Perdu ainsi qu'aux rues Paul Drussant et du Petit Pont. Point central de la circulation dans le secteur, il est quotidiennement sollicité par un flux de transit.

Afin d'apaiser les circulations et de favoriser le confort et la sécurité dans la zone, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la Ville de Maurepas ont décidé de mener un travail de réflexion en collaboration avec les riverains pour étudier la possibilité de requalifier les différents axes de circulation du secteur, et améliorer la mobilité autour du rond-point de la Croix-Blanche en y intégrant les piétons et les cyclistes (appelés les modes actifs), ainsi que le stationnement. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des Maurepasien.

Deux soirées de réflexion

Les riverains ont été conviés à deux soirées d'échange et de travail afin de réfléchir à un diagnostic précis et co-construit de la situation dans

le secteur. 60 personnes ont répondu à l'invitation.

Un état des lieux nécessaire avant d'établir un premier scénario d'aménagement. Durant ces soirées studieuses, les habitants étaient regroupés en quatre groupes de travail, chacun avec une thématique de réflexion. Au programme : le **réseau viaire** (sécurité routière, fonctionnement de la place), le **stationnement**, les **modes actifs et arrêts de bus** (accessibilité, qualités des cheminements piétons et itinéraires vélos), et enfin le **paysage**, afin de valoriser la présence des rigoles royales et embellir l'entrée du Village.

Un projet à long terme

Ces soirées de travail sont la première étape de ce projet de réaménagement du carrefour de la Croix-Blanche et des axes qu'il dessert. La prochaine étape aura lieu avant l'été, avec une réunion de présentation de scénarios d'aménagement. Puis viendra le temps des études sur le terrain. Le début des travaux est prévu en 2025.



Sécuriser les déplacements

La nouvelle configuration de la zone doit répondre aux attentes des riverains en matière de sécurité, que ce soit pour les piétons, les cyclistes ou les automobilistes qui sortent du Village.



Valoriser le paysage

Embellir le secteur et valoriser le patrimoine de la Ville, en indiquant la présence sur ce secteur des rigoles royales en marquant les intersections avec les voies.



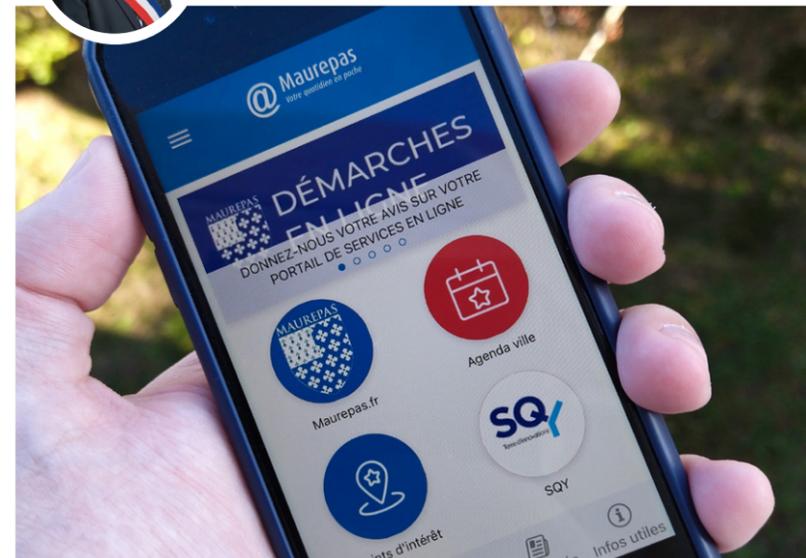
François Liet

Adjoint au maire délégué à l'Aménagement urbain durable et aux Mobilités



Eric Naudin,

adjoint au maire délégué à la Ville intelligente, à l'Entretien et à la Sécurité des équipements municipaux



@MAUREPAS, L'APPLI MOBILE

Cette application qui facilite le quotidien des habitants, a été co-développée par la société Arpège et la Ville en 2017. Elle évolue en 2023 !

Faites-vous partie des 5800 utilisateurs de l'application Maurepas en poche ? Cette année, elle offre 2 nouveaux onglets :

> L'onglet **Bulletins d'inscriptions** donne la possibilité aux familles de réaliser depuis l'application les inscriptions annuelles de chaque enfant à tous les services qu'offre la collectivité. Les réservations peuvent ensuite être effectuées comme auparavant. Elle met à disposition les factures et paiements en ligne. Pour y accéder, il faut activer une « **Clé Famille** » sur l'application : onglet Nouvelle Démarche.

> L'onglet **Nouvelle Démarche** donne accès depuis un mobile aux formulaires de l'Espace citoyen, jusqu'à présent uniquement accessibles depuis le site internet. (Location de salle, inscription sur les listes électorales...)

Ces nouvelles fonctionnalités viennent s'ajouter aux anciennes, telles que le **signalement géolocalisé d'incidents** (nuisibles, dégradations...), le suivi des rendez-vous etc.

En savoir plus
bit.ly/maurepasenpoche
→



Budget Participatif

Place aux idées !

La jeunesse, l'inclusion et la propreté sont à l'honneur pour ce cru 2023 du budget participatif.

Vous avez **jusqu'au 12 mars** pour faire vibrer votre créativité et proposer vos idées pour votre ville, pour le quotidien de ses habitants et le bien-être de chacun au cœur de l'espace public. Partager, faire preuve d'imagination, oser, se projeter, tout est ouvert dans cette première phase du budget participatif.

Cette année, vous pouvez présenter :

- > Des idées pour la jeunesse proposées uniquement par les jeunes (11-18 ans).
- > Des idées pour l'inclusion afin de rendre le quotidien des personnes en situation de handicap plus simple.
- > Des idées pour la propreté en favorisant un meilleur respect du cadre de vie.

Une sélection sera ensuite effectuée par la Ville au regard de la faisabilité technique, juridique et financière. Les projets retenus seront ensuite proposés aux votes des habitants en mai.

A savoir : les projets qui offriront une dimension environnementale et écologique seront favorisés.

MAINTENANT, À VOUS DE VOUS PROJETER
PLACE À VOS IDÉES sur www.maurepas.fr
jusqu'au 12 mars!





Hélène Clauzier,
adjointe au maire déléguée à la Petite
enfance et à la Parentalité



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La semaine nationale de la petite enfance se tiendra du 18 au 25 mars sur le thème « POP ! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien ».

Les différents établissements d'accueil du jeune enfant sont variés et dynamiques et s'adaptent aux besoins de tous. Le temps fort de la Semaine Nationale de la Petite enfance de Maurepas met en avant le savoir-faire de chaque professionnel.

A cette occasion, le Relais Marianne et le service petite enfance s'unissent pour proposer un programme original pour les 0-3 ans et leurs parents, toute la semaine au sein des structures et le mercredi au Relais. Un grand événement commun et ouvert à tous se tiendra le samedi matin au Café de la Plage.

«Le confort et l'épanouissement des plus jeunes dans les établissements d'accueil de la ville sont l'une des priorités de l'équipe municipale. Diversifiés et animés par des professionnels compétents, ils sont aménagés de manière à offrir à chaque enfant des espaces de créativité. Pour cette nouvelle édition de la semaine de la Petite Enfance, la ville de Maurepas est heureuse de proposer aux parents les activités communes au Relais Marianne et au service petite Enfance.»
Hélène Clauzier, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Parentalité

Mercredi 22 mars au Relais Marianne :

> De 10h à 12h : animations sensori-motrices pour les 0/4 ans animées par Séverine Sanson.

Samedi 25 Mars au Café de la Plage :

> De 10h à 11h30 : ateliers et parcours hauts en couleurs pour les 0-3 ans, animés par les professionnelles petite enfance de la Ville. Au menu : activités, parcours sensoriels et moteurs, bacs de manipulation...

> 11h30 : spectacle « Eurêka et la compote de pommes » pour les enfants de 8 mois à 5 ans par La Compagnie Caractère(s)

Activités, spectacles et animations gratuits - maurepas.fr

Relais Marianne

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Les 8, 10 et 11 mars, le Relais Marianne propose une réflexion sur « l'égalité filles-garçons » autour d'animations à partager en famille. Frise historique, exposition, jeux de société, présentation d'ouvrages par la médiathèque... Ces temps seront accompagnés d'un buffet participatif et d'une soirée sophrologie pour apprendre le lâcher prise.

A noter : Pendant ces 3 jours, vous aurez la possibilité de participer à la collecte de produits d'hygiène féminine organisée au sein du Relais Marianne, en partenariat avec la Croix Rouge et en soutien aux femmes en difficulté.

RENDEZ-VOUS :

mercredi 8 mars de 15h30 à 18h30 et samedi 11 mars de 10h à 12h
Animations en famille

Vendredi 10 mars à partir de 19h30
Buffet participatif et soirée sophrologie

Informations / réservations :
relais.famille@maurepas.fr ou
01 30 66 53 47

Retrouvez le programme complet du Relais Marianne sur Maurepas.fr (NOUVEAUTÉ - LE 15 MARS, ATELIER D'ART-THÉRAPIE).



Animation

LA FAMEUSE Chasse aux œufs

Ce n'est pas une blague, promis !
Le 1^{er} avril, notez bien le retour de la Chasse aux œufs, le temps fort des enfants attentifs, aventuriers et gourmands. **Rendez-vous à 9h30 au Bois de Nogent** pour cette quête ludique au cœur d'une jolie nature printanière. Et peut-être que les plus chanceux tomberont sur les fameux œufs en or, graal pour d'énormes friandises chocolatées !
Réservée aux enfants de 0 à 11 ans

INFORMATIONS :
Animation de la Ville 01 30 66 54 26

19 mars 1962

COMMÉMORATION

Le comité local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA-MT) organise, dans le cadre des cérémonies du 61^e anniversaire du cessez-le-feu en Afrique du Nord, une commémoration **dimanche 19 mars, à 11h, à la stèle du souvenir, 19, allée du Bourbonnais** (en face du poste de Police municipale). Le comité FNACA de Maurepas célébrera à cette occasion le 50^e anniversaire de sa création.



Surtitre

Maurepas Entraide lance une concertation

L'Association Maurepas Entraide œuvre depuis des années sur des actions d'aide aux devoirs, d'éveil culturel et d'ateliers socio-linguistiques. Aujourd'hui, elle se lance dans le projet de créer un Espace de Vie sociale et a besoin de vos idées. Le rendez-vous est donné **mardi 14 mars 2023 à 18h15 à l'école des Friches, bd du Rhin** pour un temps d'échange collectif, de concertation. Son objectif : développer les rencontres de tous âges, favoriser les échanges de savoirs et le lien social

Informations :
contact@maurepas-entraide.fr



A vos stylos

LA GRANDE dictée

Il vous reste encore quelques semaines pour vous replonger dans votre manuel d'orthographe. Vous serez ainsi prêt à défier la Grande dictée, qui, pour la deuxième année consécutive, vous est proposée le **16 avril, à 16h, à la salle des fêtes de Maurepas**. Ce rendez-vous est un temps intergénérationnel particulièrement ludique et enrichissant pour déjouer les pièges, mettre en pratique les astuces orthographiques et écouter la musicalité des mots de notre jolie langue française. L'objectif est avant tout de passer un bon moment, d'apprendre de ses erreurs et sachez-le, si vous ne faites pas partie des gagnants, vous serez le seul à connaître réellement le nombre de fautes effectuées.

3 catégories d'âge seront proposées : enfants (9-12 ans), adolescents (13-16 ans), adultes (à partir de 17 ans)

La Grande dictée - Dimanche 16 avril à 16h à la Salle des fêtes - Inscriptions à partir du 13 mars sur maurepas.fr

Tirat-Carmel

Un concert jumelé

Dans le cadre du jumelage avec la ville israélienne de Tirat-Carmel, un concert sera donné, en partenariat avec le Comité de jumelage et l'AJME, à la salle des fêtes **mercredi 29 mars à 20h** par l'orchestre d'harmonie du conservatoire de Maurepas et les jeunes musiciens israéliens.

Pour cet événement en accès libre, nous vous attendons nombreux afin de partager ce moment de convivialité.

+ d'infos. : maurepas.fr





Un grand merci aux 200 Maurepasiens qui ont participé à la plantation de la Micro-forêt, le samedi 11 février dernier, Square de l'Esterel.



Depuis 2020, Maurepas s'est lancée dans un vaste programme de plantations avec, à ce jour, 263 nouveaux arbres au cœur de la ville. Objectif : 500 arbres plantés d'ici 2026, à raison d'une centaine par an.



insectes disséminés dans la ville feront le plein. Dans les massifs, les plantes et les fleurs poussent... Mais pas n'importe comment ! Le service espaces verts veille à utiliser des plantes résistantes à la sécheresse et au gel pour éviter d'avoir à trop arroser. Il mélange aussi les vivaces et les biennuelles, qui sont produites dans les serres communales, et paille systématiquement toutes les zones plantées afin de conserver l'humidité de la terre et éviter que les petits plants soient étouffés par les herbes. Il s'agit également de privilégier les plantes que les insectes peuvent polliniser pour favoriser la biodiversité.

Une Micro-forêt

Mais il faut également penser à l'avenir ! C'est pourquoi les 9 et 11 février derniers, les services de la ville de Maurepas en partenariat avec **Reforestation** ont mobilisé les élèves des écoles et plus de 200 habitants pour planter une micro-forêt dans le quartier de l'Agiot, sur une superficie de près de 650 m², le long de la RN10 Square de l'Esterel. Inventé par le botaniste Akira Miyawaki, ce concept vise à donner naissance à « une forêt de protection de l'environnement ». Plantée en haute densité (pour simuler la pousse spontanée d'une forêt en milieu naturel) elle est vouée à devenir autonome quelques

années après sa plantation. Lors de ces journées de plantation, près de 1 000 plants ont ainsi été mis en terre. Insérée en milieu urbain, la forêt favorise les mécanismes bénéfiques de l'écosystème : l'abaissement de la température, la production d'oxygène, la filtration des particules fines, la captation des eaux pluviales, le développement de la biodiversité... Ce projet participatif s'inscrit dans la continuité d'actions telles que la création de vergers partagés square de Beaufortin, quartier de l'Agiot et dans le quartier de la Marnière pour encourager une alimentation saine et créer du lien grâce aux cueillettes.



Ça pousse

PETIT ARBRE DEVIENDRA GRAND

Avec l'arrivée du printemps, la nature s'éveille. L'occasion de revenir sur les actions de la municipalité pour vous offrir un cadre de vie toujours plus vert et respectueux de la biodiversité, mais également sur les règles à suivre par tous dans le cadre d'une vie en collectivité.

Alors que l'hiver touche à sa fin, la nature exulte. C'est le moment où les actions menées par le service espaces verts pour embellir la ville et favoriser la transition écologique prennent tout leur sens. Avec l'arrivée des premières chaleurs, les enfants des écoles vont pouvoir profiter des îlots de fraîcheur aménagés dans les cours grâce à la plantation d'arbres et de végétation, les abeilles maçonnes vont s'activer dans les ruches installées par la commune et les nombreux hôtels à



Formez-vous à la taille des arbres !

Après avoir formé les agents municipaux à la taille des arbres fruitiers le 6 février, notre prestataire « Sous les arbres » formera gratuitement le public **SAMEDI 11 MARS À PARTIR DE 14H**, verger de la Marnière avenue de l'Iroise. L'occasion d'apprendre à maîtriser la taille des arbres fruitiers notamment en formes dirigées, ici le double U.

Inscription auprès du Pôle Aménagement et Environnement : espaces.publics@maurepas.fr 01 30 66 53 70

4900

arbres
(hors forêts)

ornent l'espace public de Maurepas

0

Phyto

Binage manuel et mécanique, paillage des massifs, plantations de sedums... sont des méthodes désormais utilisées depuis plusieurs années par le service des espaces verts de la Ville.

GRAND ANGLE

« **Entretien, embellir, préserver, favoriser la biodiversité et la transition écologique représentent une équation complexe mais essentielle qui nécessite une belle alliance de compétences et d'agilité. Penser la ville autrement est notre défi en tant qu'élus, agents des espaces verts et habitants.** »

Lucia Berny,
Conseillère municipale



Respect de la nature... et des voisins !

Le printemps, c'est aussi la période où chacun ressort tondeuses et appareils de jardinage. Mais attention, s'il faut bien entretenir jardins et espaces verts, tout n'est pas permis pour autant.

Ainsi, selon l'arrêté municipal numéro 9 du 20 janvier 2020 sur les nuisances sonores, il y a des horaires à respecter pour utiliser sa tondeuse, un taille-haie électrique ou tout autre outil de jardinage susceptible de faire du bruit. **Ces appareils peuvent fonctionner en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Il est interdit de les utiliser les dimanches et jours fériés.**

La taille des haies

Selon le code civil, une haie ne peut dépasser 2m de haut si elle est plantée à moins de 2 m de la limite de votre terrain (cela peut changer et être plus contraignant selon les règlements de copropriété). De même, elle ne doit pas empiéter sur l'espace public. La Ligue de Protection des Oiseaux et l'Office Français de la Biodiversité recommandent de **ne pas tailler les haies ni élaguer les arbres dès le 15 mars**, car cette période correspond à la saison de nidification des oiseaux. Cependant, aucune loi n'interdit aux particuliers de le faire à ce moment-là. Il s'agit juste d'une forte recommandation.

Consultez le service urbanisme

Par ailleurs, avant toute construction, modification du terrain (dont la clôture) et plantations d'arbres, vous devez consulter au préalable le service urbanisme notamment si votre habitation est située dans un espace boisé classé (EBC) ou dans un espace paysager à protéger. Les alignements d'arbres à préserver ou à créer, les haies ou les arbres remarquables à protéger ne peuvent être abattus que pour raison de sécurité ou raison phytosanitaire et devront être compensés.

PLACE DE L'ARMORIQUE : GRAND ANGLE PLUS BELLE ET PLUS VERTE

Les travaux d'embellissement de la place de l'Armorique, issus du Budget participatif, sont en cours et font la part belle à la verdure ! D'abord déminéralisée, la place va être végétalisée sur 500 m² afin d'apporter des zones d'ombre et de fraîcheur. Des espaces libres seront également conservés pour permettre les circulations piétonnes.



VERDIR ET ENTREtenir DANS LE RESPECT DU CONFORT DES HABITANTS

Afin de ne pas assombrir les logements proches des arbres d'ornement, la Ville les élague tous les deux ans en procédant à une taille « par éclaircissement » qui consiste à couper à l'intérieur de l'arbre. Un travail de réflexion est en cours pour envisager des tailles en hauteur lorsque l'arbre devient trop grand.

« Maurepas est labellisée 3 fleurs au concours des Villes et des villages fleuris, une distinction qui salue la qualité des espaces verts publics, la préservation de la biodiversité et la promotion des principes du développement durable. »

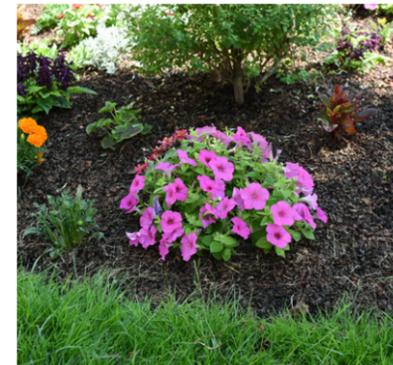


TONTE ET FAUCHAGE TARDIF

Dans chaque quartier, la Ville a instauré des prairies fleuries et des zones de gestion différenciée où elle procède au fauchage tardif afin de favoriser la biodiversité. Les autres espaces verts dont elle a la charge sont tondu plus d'une fois par mois d'avril à novembre.



« Pour un cadre de vie respectueux de la nature mais aussi de son voisinage »



UN PERMIS DE VÉGÉTALISER

Et parce que vous êtes nombreux à vouloir profiter des joies du jardinage, la ville a mis à votre disposition des bandes végétalisées dans l'espace public, entre les haies et les trottoirs, devant la plupart des maisons de la commune. Libre à chacun de se les approprier. Il suffit juste de demander son permis de végétaliser en mairie en proposant un projet. Si celui-ci est accepté, ce permis est délivré gratuitement pour une période d'un an renouvelable tacitement.

DES CARRÉS POTAGERS

Dans le même esprit, des carrés potagers partagés ont été créés, d'autres sont en cours d'installation comme dans le square des 40 arpents. Ils essaieront progressivement à travers la commune dans le cadre du projet « Ville comestible » et viendront, à la faveur de parcours ponctués de carrés d'herbes aromatiques, compléter les vergers partagés déjà aménagés square Beaufortin et avenue de l'Iroise.



Myriam Debucquois,
Adjointe au maire déléguée à la Transition écologique, à la Sécurité publique et aux Ressources humaines



Lucia Berny,
Conseillère municipale déléguée à l'Embellissement de la ville



Remplacement de la haie du Boulevard de la Loire

C'était malheureusement inexorable. Infectée par un insecte ravageur (le bupreste) elle se desséchait, brunissait, et ne pouvait être sauvée. Outre l'aspect esthétique, son dépérissement engendrait un fort risque d'incendie en cas de sécheresse. Pour la sécurité des riverains, la Ville l'a donc remplacée par une haie vive dense de 120 arbustes, avec des essences variées et des végétaux persistants dont le feuillage ne tombe ni à l'automne, ni en hiver. Sa hauteur minimum actuelle est située entre 1,50 m et 1,70 m. À terme, elle mesurera jusqu'à 4 m avec des sujets pouvant atteindre 10 m. Les arbres déjà existants et en bon état sanitaire ont été conservés.

DEVENIR ASSISTANT MATERNEL INDÉPENDANT ?



L'assistant maternel indépendant garde les enfants à son domicile après avoir reçu un agrément de la part du département. C'est un métier parfois méconnu qui présente des avantages.

Crèche, halte-garderie, assistant maternel indépendant accompagné du Rpe (Relais petite enfance)... Les modes d'accueil sont multiples. Si vous souhaitez devenir assistant maternel et exercer chez vous, il vous faudra d'abord obtenir un agrément délivré par le Conseil départemental après avoir suivi 80 heures de formation validées par une évaluation. Vous pourrez alors accueillir entre 1 et 3 enfants, dès l'âge de deux mois et demi. Dans les 3 ans qui suivent ce premier accueil, vous devrez suivre un complément de formation de 40h. L'agrément est accordé pour une durée de 5 ans renouvelable. L'assistant maternel indépendant est libre de déterminer ses jours, horaires et tarifs de travail. Le parent employeur percevra une aide de la C.A.F définie en fonction des revenus et du plafond journalier. En revanche, l'espace d'accueil doit être sécurisé. Auparavant auxiliaire parentale, Lucie Babela, Maurepasienne, a choisi ce métier il y a deux ans. « Je ne m'épanouissais plus dans ma profession précédente. Désormais, je me consacre uniquement au bien-être des enfants, je leur propose des activités... Le Relais petite enfance de la ville m'accompagne et répond à mes questions en cas de besoin. Même au niveau administratif. C'est un métier important, utile et particulièrement actif ».

Ce métier vous intéresse ?

+ d'infos : yvelines.fr / Contact : assmat.dirsq@yvelines.fr

**Le Relais petite enfance vous conseille dans cette démarche :
avenue de Limagne : rpe@maurepas.fr ou tél : 01 30 66 53 16.**

En mars

Exposition philatélique

C'est le plus souvent un petit rectangle dentelé et joliment décoré. Il en existe des millions à travers le monde depuis son invention en Grande-Bretagne au 19ème siècle. Outre son utilité évidente pour payer le port du courrier, il est une source de passion qui défie le temps et les usages. Vous l'avez reconnu... **Le timbre sera à l'honneur les 25 et 26 mars à Maurepas lors de la traditionnelle exposition philatélique et cartophile.** Créée en 1974, l'Association Philatélique de Maurepas regroupe une trentaine d'adhérents. Ces philatélistes partageront, pendant tout le week-end, leur passion à travers de nombreuses thématiques comme par exemple la conquête spatiale, l'aventure de la médecine, les félins, les vikings, les champignons... Bernard Nortier, invité d'honneur, présentera une collection spéciale sur Le Coq et une autre dédiée au métro parisien.

Le timbre est un vrai trésor qui offre une ouverture sur le monde, passionnante pour les enfants comme pour les adultes. On dénombre aujourd'hui environ 2 000 000 de collectionneurs en France. Cette exposition vous offrira de beaux horizons de découverte avec des spécialistes talentueux et passionnés. Elle vous permettra également d'acheter quelques souvenirs philatéliques.

+ d'infos : apmasso78310@orange.fr

**Exposition de philatélique et Cartophile samedi 25 et dimanche 26 mars
De 10h à 17h Maison de Sologne.**



UNE ÉPICERIE SOCIALE POUR LES PLUS DÉMUNIS

Trop peu de personnes le savent : la Croix Rouge gère une épicerie sociale dans la ZA de la petite Villedieu, à Élancourt. Et elle a grand besoin de bénévoles.

Cette seule antenne (une seconde existe à Trappes) vient en aide à plus de 600 familles ! « Nous nous adressons aux plus démunis, explique Denis Largeteau, président de l'unité locale de la Croix-Rouge de Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans notre superette, ils trouveront les produits qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter dans une enseigne classique. » Une épicerie accessible sur dossier (après un rendez-vous avec un assistant social du Département et en lien avec le CCAS) et sous conditions de ressources. En cas d'urgence, les bénéficiaires peuvent s'y servir gratuitement pendant 15 jours, à raison d'une fois par semaine. Ils pourront ensuite y accéder en payant le tiers du prix de ce qu'ils ont acheté. « Nous avons aussi des conventions avec les CCAS des municipalités environnantes qui peuvent attribuer des bons avec un montant hebdomadaire. »

Un appel urgent aux bénévoles

L'épicerie est alimentée par la collecte annuelle de la banque alimentaire. La Croix-Rouge de Saint-Quentin-en-Yvelines réalise également des achats et plusieurs magasins du secteur offrent les marchandises qu'ils ne peuvent plus vendre. On trouve ici de la nourriture, des produits d'hygiène, du lait pour bébé... Un service indispensable pour de nombreuses familles. Mais, pour continuer à fonctionner correctement, il faudrait plus de bénévoles. « Nous avons besoin de 4 personnes le matin pour la ramasse et de 4 l'après-midi pour recevoir les bénéficiaires. Et ce sur 5 jours ».

Pour devenir bénévoles auprès de la Croix-Rouge :

**ul.stquentinyvelines@croix-rouge.fr
yvelines.croix-rouge.fr/Saint-Quentin**

Épicerie Sociale

**Avenue de la Petite Villedieu, à Élancourt - Ouverte du lundi au vendredi
Tél. : 01 34 61 43 76**



(Photo Gérard Cauchois.
Fédération Laos cycling.LA)

Cyclisme

Fanny Cauchois

Cette jeune Maurepasienne, sportive de haut niveau en cyclisme sur piste, a gagné sa première victoire internationale le 6 janvier dernier à San Sebastian (Espagne). 9^e mondiale dans la discipline, Fanny porte les couleurs de l'équipe nationale du Laos (dont elle a la nationalité par sa maman) et vise la qualification pour les JO 2024. Habituee du vélodrome où elle s'entraîne assidûment, Fanny vise d'autres étapes importantes dans les prochains mois dont la coupe du monde au Canada et les Championnats du monde en Ecosse.

Bonne chance à elle dans ces beaux défis sportifs et une belle réussite également pour ses études de biologie, qu'elle suit brillamment entre deux tours de roue !

Danse

Festival country

Les 1^{er} et 2 avril, la salle des fêtes de Maurepas résonnera d'entraînantes tonalités Country. Concerts, danses, stands restauration, parade Us bikes et cars dans la ville (départ dimanche à 10 h30 de la salle des fêtes avec une pause au marché)... **Le Country RN10 vous a concocté un beau programme à vivre avec passion. Ce week-end sera un vrai temps d'évasion au cœur du sud-Est des Etats-Unis**
Samedi 1^{er} avril de 10h à minuit et dimanche 2 avril de 10h à 18h.
Tarifs par jour ou Pass 2 jours.
**Salle des Fêtes – rue Evariste Galois à Maurepas
Countryrn10@free.fr
06 14 96 88 92**





(Photo DR.)

Du 18 au 31 mars

Venez les découvrir !
De 14h à 18h à l'Espace Albert Camus.

MAUREP'ART

L'incontournable exposition d'arts plastiques de Maurepas sera de retour en mars ! Organisée par le pôle culture de la Ville, cette manifestation est l'opportunité pour des artistes amateurs et talentueux de présenter leurs œuvres au public.

C'est la 38^{ème} édition du salon d'art de Maurepas et l'enthousiasme qui l'anime ne faiblit pas !

Plus nombreux que l'année dernière, une centaine d'artistes ont postulé en 2023 pour exposer leur travail à l'Espace Culturel Albert Camus.

Parmi les œuvres acceptées, de nombreuses disciplines sont représentées : photographie, peinture, sculpture, gravure, dessin, installation... Des sensibilités artistiques variées trouvent leur lieu d'expression au Maurep'art.

Les créations présentées au public seront sélectionnées par le Jury le 12 mars. **Celui-ci est composé de cinq personnalités liées au monde de l'art :** les élus du Conseil municipal, Véronique Rocher, adjointe au maire à la culture et Pierre Duval, conseiller municipal, mais aussi Gabriel Andivero historien d'art, ainsi que l'invitée d'honneur de ce Salon, Neige Elbaum Tariel.

Cette dernière est une artiste graveuse et peintre, au travail sensible et poétique. Ses œuvres inspirées par les

éléments naturels, les plantes, l'univers des abeilles et de la ruche appellent à la contemplation. Recherche synesthésique de la matière et des rythmes graphiques, elle présentera à l'occasion de l'exposition, une déclinaison de « jardins ».

Pour découvrir l'exposition, rendez-vous **vendredi 17 mars à 18h30** pour le vernissage. L'événement se poursuit en accès libre, tous les jours de 14h à 18h jusqu'au vendredi 31 mars, jour de la remise des prix.

Le jury décerne 5 prix pour les œuvres qui se seront démarquées. Les artistes pourront également se voir récompensés du prix du public et du prix des enfants. Chaque visiteur a la possibilité de voter pour son coup de cœur. Une urne est prévue à cet effet dans la salle d'exposition.

Le prix des enfants est le choix des groupes scolaires. Des visites accompagnées leur sont proposées par le personnel de l'Espace Albert Camus ainsi que par les artistes exposants qui leur expliquent leur travail.

18



Gabriel Andivero
historien d'art
animera 3 conférences

- > Les grands maîtres de la gravure
Mardi 21 mars - 14h30 à 16h30
- > Une introduction à la peinture abstraite
Samedi 25 mars - 14h30 à 16h30
- > Des nus dans le jardin de l'Eden
Mardi 28 mars - 14h30 à 16h30



Neige Elbaum Tariel

fait partie du Collectif d'artistes Hélium.
Cette association multidisciplinaire (peintres, sculpteurs, photographes, graveurs...) a à cœur de rendre l'art accessible à tous dans un élan fédérateur.



Véronique Rocher
Adjointe au maire déléguée à la Culture, au Patrimoine historique et aux Jumelages



L'église Notre Dame

50 ANS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Elle surplombe la place Jacques Riboud depuis 50 ans. Ce mois-ci, l'église Notre-Dame fête son anniversaire autour de nombreux temps forts !

On n'a pas 50 ans tous les jours ! Alors pour célébrer l'anniversaire de l'église Notre-Dame de Maurepas, l'association paroissiale a décidé de mettre les petits plats dans les

grands, avec notamment un concert : « Stabat Mater » de Karl Jenkins, interprété par l'ensemble Vocal de l'Énéide, **dimanche 12 mars, à 15h, entrée libre.**

Les célébrations du 50^{ème} anniversaire de l'édifice se poursuivront autour de plusieurs temps forts le week-end des **25 et 26 mars**, notamment sur le marché avec un stand dédié.

L'association Maurepas d'hier et d'aujourd'hui proposera également

de nombreuses animations, comme par exemple, une exposition et des ateliers autour de la construction de l'église Notre-Dame qui sera présentée en son cœur le samedi 25 mars.

Un timbre édité par l'association Philatélique, des cartes postales et un livre retraçant son histoire seront aussi à découvrir.

Le programme sur maurepas.fr

19

LES COULEURS DE LA CULTURE

Le printemps s'annonce en imposant ses couleurs à la Nature, la saison culturelle se poursuit en vous offrant des rendez-vous éclectiques à vivre dans les prochaines semaines.

Espace Albert Camus

THÉÂTRE « Prélude en bleu majeur » par la compagnie Choc Trio. Une échappée burlesque aux couleurs de Vassily Kandisky. **Mercredi 8 mars, à 14h30. Tarif C**

CONFÉRENCE. « Histoire à Paris et Alentours : Epidémies, peurs, légendes et soins, de l'An Mil à nos jours ». Conférence à l'initiative du Maurepas Club.

Judi 9 mars, à 14h. Entrée libre.

Renseignements et réservations 01 30 66 55 10 / resa.camus@maurepas.fr

Café de la Plage

MUSIQUE Plateau Cobalt. Samedi 25 mars, à 20h30. **Entrée libre.**

Conservatoire

MUSIQUE Concert de batteries et percussions. **Judi 30 mars à 20h - Salle Ravel**



Monsieur Maurice dans Prélude en Bleu Majeur (Photo Doumé)

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
DE VOTRE APPARTEMENT NEUF



DU STUDIO AU 4 PIÈCES
AVEC BALCON OU TERRASSE. CŒUR D'ÎLOT VERT



RENSEIGNEMENTS ET VENTE
01 84 20 87 40
residenceelongueuil-maurepas.fr

GROUPE
PIERREVAL
Vivons l'immobilier autrement



CARNET

Bienvenue à

Lise GAUDENS
Élise MEUNIER
Cassidy SIDY
Hayat SOW

Tous nos vœux de bonheur à

Saliha BAROUDI et El Hadi BENYAHIA

Nous nous associons à la douleur des familles de

Julie Rolande CHARTIER née
MARIMBORDES

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etacivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



La Fête foraine est de retour

Elle vous accueillera à Maurepas du samedi 11 mars au dimanche 26 mars 2023 sur le Parking Square d'Aubrac. Manèges, pêche aux canards, barbes à papa, gaufres, auto tamponneuses... raviront petits et grands.



Guillaume Lebrasseur



VOTRE MAIRE EN DIRECT

Vous avez des questions ? Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires pour mieux comprendre un projet ? Vous souhaitez partager vos idées pour la ville ? Profitez des temps d'échanges avec votre Maire.

N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui. Tous les sujets d'intérêt communal et intercommunal pourront être abordés.

Grégory Garestier vous répond par téléphone

MERCREDI 8 MARS DE 17H30 À 18H30

Entretien en direct en téléphonant au 01 30 66 54 70 dès 17h30.

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

www.maurepas.fr

Renfort de la ligne de bus 401

La ligne reliant Versailles-Chantiers à Maurepas Village, est renforcée sur sa fréquence de passage et ses amplitudes horaires :

- > Le matin et le soir, toutes les 15 mn au lieu de 20 mn.
- > En journée, toutes les 30 mn au lieu de 60 mn.
- > Des passages jusqu'à 22h au lieu de 21h.

Désormais, les informations sur vos trajets seront centralisées sur le site www.iledefrance-mobilites.fr



EXPRESSION DES GROUPES

Continuons Maurepas !

UNE MÉTÉO DE SAISON...

Les polémiques sont à la politique locale ce que les nuages sont à la météo, maussades, de passage, et jamais regrettés.

Ce mois-ci nous fêtons les 6 mois d'ouverture de « CASTALIA », notre centre aqualudique intercommunal construit avec Élancourt.

Malgré les quelques mesures de précaution exceptionnelles qui ont dû être mises en place pour amortir l'inflation des coûts énergétiques, et les quelques « réglages au démarrage » inhérents à toute mise en service de bâtiment, il semble que le succès soit au rendez-vous.

Les maurepasiens et les élancourtois se sont appropriés ce nouvel équipement et profitent de la panoplie d'activités proposées.

Des soirées thématiques sont organisées pour séduire un nouveau public venu des villes limitrophes.

Et après une enquête interne menée auprès des visiteurs, 92% d'entre eux sont satisfaits, et 89 % le recommandent à leur entourage.

Cette fréquentation actuelle qui, immanquablement, sera renforcée avec l'arrivée des beaux jours, peut nous rendre optimistes sur la capacité

d'attractivité de notre équipement.

Et après des années de polémiques incessantes de nos opposants sur ce sujet, c'est d'un seul coup le calme plat... Il semblerait que, de ce côté aussi, l'idée ait fait son chemin et que ce nouvel équipement soit totalement accepté de tous.

A moins que finalement, tout ne soit qu'une question de saison, et qu'après avoir écumé cet été de nouvelles polémiques, celle-ci ne revienne avec l'hiver prochain.

En attendant, sachons profiter de cette éclaircie ...

En avant Maurepas

MAUREPAS, VILLE EN DÉCLIN ? ...

Depuis des mois, nous alertons sur l'appétit de bétonnage du maire sans se soucier des services à la population. Avec une esthétique et des abords peu travaillés. Maintenant, les entreprises quittent Maurepas avec le départ annoncé de HACHETTE de PARIWEST pour la région de DREUX plus attractive (!!) sans réaction du maire. Certes, ni les finances de la commune ni celles de Pariwest ne seront amputées mais les emplois sur site seront supprimés. Il reste à trouver un remplaçant...

Justement, on constate un désintérêt de la municipalité pour Pariwest. Le temps n'est-il pas venu d'améliorer le cadre sachant que les circulations douces y existent, que le stationnement y a été réorganisé il y a une dizaine d'années et que les arbres fruitiers y ont été plantés bien avant... Cette zone d'activités doit être encore plus accueillante. Ce n'est pas en fermant le restaurant SEMAU que le maire y contribue... Et l'arrivée des nouveaux immeubles de logements décidée par M. GARESTIER n'a été accompagnée d'aucun effort réel sur l'environnement et les services à la population.

Une politique pour les jeunes absente. Une animation de la commune éteinte. Un nouveau marché prévu avec des étals permanents utilisés seulement deux jours par semaine et fermé les autres jours alors qu'on aurait pu libérer un espace ouvert avec d'autres activités. C'est le style : on ferme tout, on réglemente à l'excès pour un résultat insuffisant, des photos plutôt que des solutions...

Avec nous pour une vie meilleure.

Pour joindre l'équipe En Avant Maurepas

Yann Lamothe y.lamothe@maurepas.fr ou yann.lamothe@sqy.fr
Edite Pires e.pires@maurepas.fr

www.en-avant-maurepas.fr

Maurepas dynamique et solidaire

CONSTRUIRE, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

Dans sa tribune de février la majorité se retranche derrière un sermon sur le "vivre ensemble" et n'apporte aucune perspective.

Avec la destruction de la maternelle de l'Agiot et la rénovation de l'école de la Malmédonne sans cesse reportée, les capacités d'accueil existantes ont été réduites et rien n'est prévu pour répondre aux besoins des élèves du nouveau quartier du RD 13. À l'école Chapiteau, 4 classes de maternelle de 30 élèves, alors que le lancement d'un nouveau programme immobilier « Longueuil » de 151 logements est annoncé.

Une enquête publique pour modifier le Plan local d'urbanisme (PLU) est ouverte. C'est le moment de protéger l'aspect « ville à la campagne » en donnant la capacité à la ville de refuser les permis de construire qui prévoient d'abattre des arbres et arracher des haies dans les quartiers.

A propos de la gestion de l'eau, Maurepas pour tous rappelle « que l'augmentation de 20 centimes/m³ ne résulte pas d'une fourniture d'une eau décarbonatée mais de l'intégration dans un contrat (SEOP) dont les prix ont été fixés par d'autres il y a longtemps. L'augmentation de 57 centimes/m³ en 2021 n'avait rien à voir avec le passage à une eau décarbonatée mais d'une augmentation du prix de l'assainissement jamais expliquée. En 2019, le prix du m³ avait déjà augmenté de 42 centimes sans justification ». Lire la suite et l'historique sur leur site.

Dans notre programme municipal de 2020, nous souhaitons avancer sur une gestion publique de l'eau à SQY pour maîtriser l'entretien et les coûts !

Ismaila Wane, Martine Fayolle et Anne Auzoles

Vos élu-e-s Maurepas Dynamique et Solidaire Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr
Contact : maurepas.ds@gmail.com Facebook : www.facebook.com/maurepasds



audio 2000

MODE CONNECTÉ

du 30/01/2023 au 02/04/2023

Pour l'achat de deux aides auditives rechargeables :

VOTRE CHARGEUR OFFERT*

d'une valeur minimum de 150 € TTC



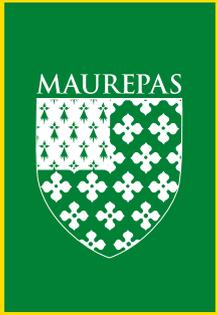
L'expertise auditive.

*Pour l'achat concomitant de 2 aides auditives rechargeables d'un montant total minimum de 2 500 €, bénéficiez simultanément par application d'une remise d'un chargeur compatible offert. Valable du 30 janvier au 2 avril 2023 et non cumulable avec d'autres offres et avantages. Voir conditions en magasins. Dispositif médical CE. Demandez conseil à votre audioprothésiste. Décembre 2022. SIREN 421 314 402 - RCS Nanterre.

Audio 2000 MAUREPAS
12, Allée du Bourbonnais
RDV Tél. : 01 30 50 29 83 ou sur Doctolib.fr

SCANNEZ
ET PRENEZ RDV
SUR DOCTOLIB :





Samedi 1^{er} avril

CHASSE

De 9h30 à 12h

Bois

de Nogent

AUX

0-11 ans

ŒUFES



**+ d'infos :
maurepas.fr**